

**PÉ**  
PROJET  
ÉDUCATIF  
2023-2027

ÉCOLE  
SECONDAIRE  
PAUL-  
ARSENEAU



Agir  
**ENSEMBLE**

Centre  
de services scolaire  
des Affluents

Québec 

# But du projet éducatif

L'école Paul-Arseneau est fière de vous présenter son projet éducatif, qui est issu d'une concertation et de la participation des différents acteurs de l'école. Ce projet éducatif définit les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

# Encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- Les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier de travail, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif (LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97.1, 97.2, 109 et 109.1 pour les centres d'éducation des adultes ou de formation professionnelle);
- La cohérence entre les orientations ou les objectifs du projet éducatif et ceux du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1);
- Les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services et le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)(LIP, articles 209.2 et 459.3).

Cette démarche fait référence au plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif des établissements d'enseignement.

## Notre mission

L'école Paul-Arseneau a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des

chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

## Nos valeurs

L'ouverture, le respect, l'engagement, la collaboration et la créativité sont au coeur de nos actions.

## Notre vision

L'école secondaire Paul-Arseneau mise sur des pratiques éducatives cohérentes

et sur l'implication de tous afin de soutenir le développement du plein potentiel de ses élèves et du bien-être individuel et collectif.



# Environnement interne

À l'école secondaire Paul-Arseneau, nous desservons une clientèle de la formation générale des jeunes (FGJ) qui compte, en 2022-2023, **1397 élèves**. De ce nombre, 68,5 % sont des filles et 31,5 % des garçons. En plus du programme régulier du MEQ et de l'Enseignement supérieur (MEES), l'école secondaire Paul-Arseneau offre une **concentration artistique**, qui permet une expérience unique de se familiariser avec quatre disciplines artistiques que sont les arts dramatiques, la danse, la musique et les arts plastiques, et une **concentration musique**.

Actuellement, 57 % de notre clientèle est inscrite à l'une de ces deux concentrations. Précisons que l'engouement pour nos deux concentrations est marqué, car nous avons retenu 168 élèves sur 450 candidats potentiels pour la rentrée 2023-2024 (37 %).

Nous sommes heureux d'accueillir une quarantaine d'élèves de 12 à 21 ans présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère (DIMS) avec ou sans trouble du spectre de l'autisme (DIMS-TSA). Pour l'année scolaire 2023-2024, nous avons accueilli 42 élèves en soutien émotif ainsi que 12 élèves en soutien langagier.

## PROPORTION D'EHDAA INTÉGRÉS EN CLASSE RÉGULIÈRE

L'école secondaire Paul-Arseneau intègre 194 élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) en classe ordinaire. Notons que 41 % de nos élèves possèdent un plan d'intervention dans les classes régulières et artistiques. Actuellement, 26 % des élèves utilisent un ordinateur portable pour du soutien dans leurs apprentissages.

## LIEU DE NAISSANCE DES ÉLÈVES

Actuellement, 51 élèves sont nés dans un autre pays que le Canada; ils proviennent de 19 pays différents.

## PERSONNEL

Nous employons 144 personnes à temps plein ou à temps partiel, dont les enseignants, les professionnels, le personnel de soutien et le personnel d'encadrement.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les élèves et le personnel prennent conscience que leur milieu se doit d'être en harmonie avec la nature. En ce sens, de nombreux projets de verdissement et d'économie sociale ont vu le jour au cours de la dernière décennie, dont voici quelques exemples :

- Jardins pollinisateurs;
- Collecte de piles usagées (secteur DIMS);
- Récupération de papier (secteur DIMS);
- Jardinage hydroponique;
- Aménagement d'un espace verger pédagogique;
- Aménagement de plates-bandes de végétaux comestibles;
- Bibliothèque de semences;
- Frigo-partage;
- Collaboration et partenariat avec une fiducie de conservation pour des travaux sur les terrains protégés comme le boisé des Terres noires.

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement est constitué de sept parents, de sept membres du personnel et de deux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire, tous élus par leurs pairs. Le conseil d'établissement a notamment la responsabilité d'analyser la situation de l'école et d'adopter son projet éducatif.

## BUDGET

La direction de l'école gère un budget de plus de 2 500 000\$. Celui-ci demeure équilibré depuis plusieurs années.



## Environnement *externe*

### INDICE DE MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE (IMSE)

L'école secondaire Paul-Arseneau est située dans un milieu socio-économique moyen, comme en témoigne l'indice de milieu socioéconomique de 5 sur une échelle de 1 à 10.

### TERRITOIRE

Le territoire couvre la municipalité régionale de comté (MRC) de L'Assomption pour les concentrations artistique et musique ainsi que pour le secteur de l'adaptation scolaire. Pour le secteur régulier, le territoire couvre les villes de L'Assomption et de L'Épiphanie.

### PARTENAIRES DE LA RÉUSSITE

L'école secondaire Paul-Arseneau peut compter sur la collaboration de plusieurs partenaires pour soutenir la réussite de ses élèves, notamment le CREVALE, la Ville de L'Assomption, le service de police de L'Assomption, le CISSS de Lanaudière, le directeur de la protection de la jeunesse, Le Bouclier, le Théâtre Hector-Charland et différents organismes communautaires.

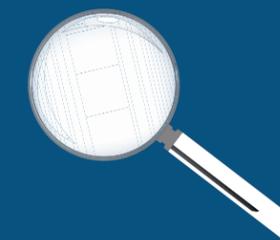


## Forces

- Approche respectueuse de la diversité et acceptation des différences sous toutes leurs formes
- Diversité de l'offre des activités scolaires et parascolaires (culturelles, artistiques, sportives, communautaires, environnementales)
- Engagement marqué des élèves dans les activités scolaires et parascolaires
- Activités en lien avec les saines habitudes de vie offertes autant par les intervenants de l'école que par nos partenaires externes
- Accessibilité aux différents domaines des arts pour tous les élèves
- Engagement du personnel à rendre le milieu sain et sécuritaire par des actions préventives et bienveillantes
- Explication des critères d'évaluation
- Recours aux différents processus de rétroaction
- Communication avec les parents (rencontre de parents, courriels ou messages dans Mozaïk)
- Taux de réussite à l'épreuve et au sommaire en science ST de 4<sup>e</sup> secondaire
- Taux de réussite à l'épreuve et au sommaire en écriture 5<sup>e</sup> secondaire
- Taux de réussite en anglais de 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires
- Taux de réussite en histoire de 4<sup>e</sup> secondaire

## Zones de *vulnérabilité*

- Communication efficace entre les différents intervenants
- Mieux-vivre ensemble
- Habiletés socio-affectives et saines habitudes de vie chez les élèves
- Habiletés d'autonomie fonctionnelle et de communication chez les élèves du secteur de l'adaptation scolaire
- Évaluation au service de l'apprentissage
- Échange entre collègues sur les critères d'évaluation et les pratiques gagnantes
- Aisance à mettre en place une variété de dispositifs pédagogiques et d'interventions dans l'objectif de répondre aux besoins des élèves
- Moins grande réussite des garçons que des filles
- Taux de réussite au sommaire en mathématique de 3<sup>e</sup> secondaire



# Enjeux, orientations et objectifs

## ENJEU

Les pratiques évaluatives au service de l'apprentissage

## ORIENTATION

Adopter des pratiques évaluatives intégrées au processus d'apprentissage afin qu'elles soient en soutien au développement des compétences de nos élèves

## OBJECTIF

Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme ou d'une qualification des élèves finissants, pour qu'ils passent de 78,1 % à 82 % d'ici juin 2028 (incluant les cours d'été)

## ENJEU

Le mieux-vivre ensemble

## ORIENTATION

Assurer des environnements favorables au développement du sentiment de bien-être du personnel et de nos élèves afin de soutenir ces derniers dans leur réussite éducative et leur persévérance scolaire

## OBJECTIF

Mettre en oeuvre des pratiques favorisant le développement des compétences sociales et émotionnelles chez les élèves d'ici juin 2028

**PE**  
PROJET  
ÉDUCATIF  
2023-2027

*Agir*  
**ENSEMBLE**